

# L'ÉCHO de Saint-Pierre

Siège du journal : MPT de Saint-Pierre Tél 02 98 45 10 92

courriel : echodesaintpierre@orange.fr - Site internet : www.echodestpierre.infini.fr

Mensuel gratuit de toute la Rive Droite

N° 304 juin 2018

## Le risque nucléaire Rive Droite

(Suite de l'article paru dans l'Écho de mai)

### Le "LASEM"

Le Laboratoire d'Analyses, de Surveillance et d'Expertise de la Marine, est désormais implanté à Mesdoun (4 Moulins) dans un bâtiment tout récent. Il est dirigé par une pharmacienne militaire, Valérie Tréguer. Ce centre de mesures est amené à travailler dans les domaines de la chimie et de la microbiologie, par exemple dans les cas de pollution aux hydrocarbures ou de présence d'amiante. Mais son activité principale est liée au nucléaire militaire. On peut se procurer la plaquette périodique "Prissime" (semestriel) en contactant la Marine Nationale. Elle fait état des résultats des mesures du laboratoire concernant la radioactivité, et donne d'autres informations dans ce domaine.



### Les mesures

L'activité locale nucléaire semble ne pas avoir d'impact dans l'environnement brestois. Tous les trois ans, un programme de prélèvements/analyses est déterminé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire, dans un rayon de 10 km autour des installations nucléaires. Cela concerne les milieux terrestres, maritimes et atmosphériques.

On évalue principalement le niveau de césium 137, révélateur de la présence de radioactivité artificielle. Un des bio-indicateurs végétaux est l'ajonc, car il capte efficacement les radionucléides. C'est celui dont le taux apparaît dans les résultats grand public. L'herbe, les aiguilles de pin, les fruits, les légumes et la terre sont également analysés.

La radioactivité naturelle est également mesurée. Elle est notable à Brest (socle granitique) et n'est pas inoffensive à cause des émanations possibles de radon dans les habitations et autres locaux. Il est possible de mesurer le niveau de ce gaz à l'aide d'un dosimètre passif, peu onéreux.

Les sables côtiers, et en mer les sédiments, sont également analysés, car susceptibles de fixer des radionucléides. Ils présentent parfois dans notre région une certaine concentration de césium 137 générée par des retombées atmosphériques liées aux essais nucléaires aériens de différents pays (1945/1980) et à l'accident de Tchernobyl (1986). Ces traces existent encore de nos jours.

L'accident de Fukushima (2011), lui, n'a provoqué une élévation de la radioactivité "que" durant trois mois.

Ces niveaux d'émission, à l'heure actuelle, ne sont pas considérés néfastes pour la santé par les autorités.

On s'intéresse aussi à l'atmosphère et aux précipitations. Il y existe ce qu'on appelle "un bruit de fond radiologique naturel". Une partie provient de la terre (radon) et l'autre du cosmos.

Tous les cinq ans, il est fait appel à un hélicoptère pour établir une cartographie des radioactivités naturelles et artificielles de la région. Les derniers résultats (Helinuc avril 2016) ne sont pas communiqués au public, on peut se demander pourquoi...

La Marine Nationale est néanmoins rassurante sur le sujet, et ajoute qu'elle n'a pas de raison de masquer une valeur. Elle est par ailleurs contrainte à la transparence dans le domaine du nucléaire, selon la loi n° 2006-686 du 13/06/2006.

Il est arrivé que les analyses mettent en évidence un niveau légèrement supérieur à la limite admise. Il n'y a néanmoins pas eu nécessité de mettre en place un dispositif de mise en sécurité de la population. Ces dépassements de seuil sont accessibles à tout un chacun dans les publications de la Marine. De nos jours la pertinence du maintien de la dissuasion nucléaire est parfois remise en cause et âprement discutée dans les milieux politiques et autres.

L'avenir nous en dira plus, à suivre avec attention...

Jean Luc Coat

Tous nos remerciements à la division "prévention, maîtrise des risques et environnement" du CECLANT (Commandement Atlantique) pour leurs réponses claires et complètes.

## Le Fort MONTBAREY, association "Mémorial des Finistériens"

Ce fort, prévu pour 500 à 600 soldats, a été créé à la fin du XVIIIème siècle afin de faire de Brest une place forte imprenable. Il fut occupé par 300 Allemands de 1940 à 1944. Il reçut notamment plusieurs centaines de républicains espagnols contraints de réaliser une partie des travaux de construction de la base sous-marine de Brest. Dans les derniers jours de la bataille de Brest, les Allemands y installèrent un bataillon de parachutistes. Ce fut après de nombreux assauts et l'usage intensif de chars lance-flammes de type Churchill que la garnison se rendit le 16 septembre 1944.

Le Fort Montbarey a abrité, pendant la guerre froide, le centre de commandement de la DCA (Défense Contre Avions) du port de Brest. Il a alors reçu dans sa cour deux gros bunkers en 1953. L'un était surmonté d'un radar de surveillance aérienne. Ces installations furent désaffectées à la fin des années 1960.

### L'association "Mémorial des Finistériens"

En 1984, il fut mis à disposition par la Marine Nationale pour en faire un musée sur l'histoire du Finistère pendant la Seconde Guerre mondiale, résistance et déportation. L'association "Mémorial des Finistériens" a été fondée le 30 mars 1984. Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901. Son fondateur, Charles Le Goasguen, compagnon de la Libération, en demeura le président jusqu'à son décès en 1995.

Depuis, l'association s'est développée et fonctionne démocratiquement avec actuellement 70 adhérents. Le conseil d'administration (CA) comprend 12 membres. Il est dirigé par Catherine la présidente avec une vice-présidente, une secrétaire et son adjoint, un trésorier et son adjoint.

Le CA se réunit régulièrement, un tiers est renouvelé annuellement à l'assemblée générale. C'est ouvert à tous, de nouveaux bénévoles seront les bienvenus.

Soucieux de la perpétuation de la mémoire, les membres de l'association se veulent à la hauteur de la vision du président fondateur Charles Le Goasguen.

### L'organisation

Hommes et femmes, bénévoles de tous âges, participent aux différentes activités de l'association et aux prises de décisions quant à ses orientations : création d'expositions, travaux d'entretien, encadrement de visites, animation de la communication, inventaires des fonds... Le spectre d'activités est particulièrement large dans une ambiance sympathique. L'association est en phase de demander l'agrément pour

recevoir des jeunes en service civique.

### À visiter dans le fort

- Les locaux pour la vie quotidienne des soldats : magasin aux farines, boulangerie, salle d'intendance, magasin aux vins, pharmacie...
- Les locaux et expositions : galerie des Finistériens morts pour la France, atelier d'artillerie, exposition "Brest en ruines après les bombardements", cartes retraçant l'évolution du conflit entre 1933 et 1945, matériels et véhicules utilisés pendant la guerre
- Boutique : souvenirs et livres
- Projection de la vidéo "Brest en guerre"...
- On peut visiter le wagon de déportation, le blockhaus où l'on peut voir une exposition sur le port de Brest en guerre, et des munitions retrouvées dans la région...
- Il y a aussi un puits qui contient 5000 litres d'eau qui servait aux Allemands. Il abrite des dessins du 18ème siècle. Par sécurité, il ne se visite pas.



La cour du Fort Montbarey, lors de la journée du patrimoine, en 2017.

Pour plus de détails :

- [www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/musee-memorial-des-finisteriens](http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/musee-memorial-des-finisteriens)
- [www.montbarey.fr](http://www.montbarey.fr)

### Ouvertures au public :

Du mardi au vendredi et les dimanches et jours fériés de 14h à 17h (dernière heure d'entrée).

Groupes : sur rendez-vous, autres jours possibles.

**Tarifs** : Adultes : 5 euros

- Enfants de 9 ans et plus, étudiants : 3 euros, gratuit pour les moins de 9 ans.

- Anciens Combattants : 3 euros

- Forfait scolaire : 30 euros par classe

**Contacts** : tél 02 98 05 39 46

Courriel : [fort.montbarey@free.fr](mailto:fort.montbarey@free.fr)

Paul Person

## Être écolier (ère) à Saint-Pierre pendant l'occupation (1940-44)

(Suite de l'article paru dans l'Écho de mai)

### Des salles de classe provisoires

Ces envahisseurs sont partout même jusque dans nos foyers, dont certaines pièces sont réquisitionnées pour les gradés. En même temps, certains établissements scolaires se voient davantage privés de salle de classe et doivent trouver à installer leurs élèves dans des maisons ou appartements privés dénichés dans le quartier. Le pire est à venir quand les familles se verront chassées de leur logement, car l'effectif des troupes ne cesse d'augmenter, pour atteindre 60 000 militaires au moment du siège de Brest.

### Les bombardements : évacuation

Dans les salles de classe apparaissent peu à peu des rangs clairsemés. En cause, les départs définitifs des écoliers, partis se réfugier à la campagne. Il est vrai que l'arrivée à quai de prestigieux croiseurs de la Kriegsmarine attise la fréquence des bombardements des alliés. Par ailleurs, ceux-ci ont aussi dans leurs viseurs, la base sous-marine de Laninon. Hélas, elle se révèle être un abri hyper efficace pour les U-boot (sous-marins), aux missions ravageuses dans l'Atlantique Nord. Alors les bombardements sur cette base navale s'effectuent avec un acharnement inouï, mais demeurent vains.

Par la suite, cet échec conduit les alliés à varier leur tactique de destruction, en ciblant des objectifs vulnérables. Malheureusement cela aggrave la situation déjà périlleuse des civils.

C'est le moment (9 février 1943) pour les autorités, d'ordonner la fermeture de tous les établissements scolaires de Brest et de son agglomération, et donc l'évacuation de tous leurs élèves, vers différents lieux d'accueil dans le Finistère, ou dans d'autres départements. Cette séparation est une nouvelle épreuve pour chaque membre de la famille. Elle s'ajoute à l'absence d'un parent, d'un proche végétant en captivité dans un stalag (Camp de sous-officiers et d'hommes de troupe prisonniers de guerre en Allemagne), retenu en prison pour raisons politiques, ou parti on ne sait où, mais on sait très bien pourquoi, ou porté disparu et qu'on ne verra plus jamais. Certains écoliers ne pourront revoir leur famille qu'après la reddition de la garnison allemande de Brest. Entre-temps Brest a brûlé et l'incendie s'est propagé jusqu'à Saint-Pierre. C'est un vrai désastre.

### Les jeunes s'amuse comme ils peuvent...

À Saint-Pierre se trouve un espace vert, aménagé pour les jeux de plein air, appelé "jardin de Kerzudal". Il est planté de deux blockhaus, autour desquels des jeunes sans faire grand cas de ces monuments rappelant une occupation étrangère disparue, trouvent du plaisir dans leurs besoins de jeux. Si un bonheur est dans les jeux ou dans d'autres moments fastes, alors les écoliers sous l'occupation ont su eux aussi naturellement, apanage de leur âge, prendre leur part de bonheur. Et ce n'est pas ces blockhaus, ces vestiges de malheur, qui viendront

gâcher les "quand même bons souvenirs" que les écoliers gardent de cette "drôle de guerre".



Le jardin de Kerzudal peu après la guerre. On y voit les blockhaus au centre de la photo. En 2016, il a été aménagé en terrain de jeux pour les enfants.

### La peur persiste

Ce qui pèse encore sur son esprit aujourd'hui, c'est ce malaise, d'une façon atténuée, cette inquiétude, quand se produit au cours de la journée, un fait innocent, comme d'entendre le bref essai d'une sirène d'alerte d'une mairie, d'apercevoir en pleine nuit, ces pinceaux lumineux des phares d'une voiture roulant sur une route sinueuse, comme s'il s'agissait de projecteurs fouillant le ciel pour localiser des vols d'avions, ou encore pendant la journée, entendre ce vrombissement croissant d'un moteur d'avion quelque part dans le ciel. Le jeune écolier qui dans ce ciel s'habitua à voir en vrai des avions, aurait fini par croire que ces engins ne servaient qu'à détruire. Mais son espoir dans un meilleur futur lui a donné raison parce qu'en grandissant il s'est trouvé concerné par le développement de l'usage pacifique du transport aérien.

L'écolier et l'écolière de l'occupation peuvent aussi se réjouir de voir que malgré un fond de rejet instinctif entre la France et l'Allemagne, ces deux nations sont capables de liens cordiaux et durables.

*Je remercie les personnes qui m'ont apporté leur témoignage en me faisant part de leurs propres souvenirs qui leur rappellent ces moments de leur scolarité marquée par l'occupation.*

Félix Pilven

### MPT Saint-Pierre



#### **Ciné-café "Albert est méchant".**

**Le dimanche 17 juin.**

Organisé par le réseau Voisin'âge à **14h30** à la MPT St-Pierre.

Pour les + de 65 ans. Covoiturage possible. Goûter 2 €.

Inscriptions à la MPT : 02 98 45 10 92

#### **Café-Philo "Raison de penser"**

Discussion autour d'un thème. MPT St-Pierre.

**Le 8 juin de 18h à 20h.** Tout public. Gratuit.

#### **Exposition peintures**

Les adhérents de l'atelier "peinture adultes" exposent **du 4 juin au 30 juin à la MPT St-Pierre.**

### APE Kerargaouyat



**L'école de Kerargaouyat organise sa kermesse annuelle le samedi 23 juin à partir de 10h.**

Vous êtes tous conviés ce jour à venir voir les spectacles et chants, dont une partie en breton, des élèves de maternelle et de primaire.

Venez également découvrir les différents

stands et jeux.

Possibilité de restauration sur place (barbecue, frites, crêpes...)

L'APE remercie les commerçants du quartier de Saint-Pierre, de Brest et des environs pour leur participation à la tombola.

### Médiathèque de la Cavale Blanche



Place Jack London – Brest

Tél : 02 98 33 58 70

#### **Presse et cinéma**

Présentation de la vidéo à la demande et de la presse en ligne en bibliothèque.

Atelier découverte. **Samedi 2 juin à 11h.** Sur inscription.

#### **Avec plume et pinceau**

Présentation de carnets de voyages par les carnetistes amateurs du Patronage Laïque Municipal de la Cavale Blanche.

**Samedi 9 juin à partir de 10h.**

#### **Mon quartier de Kerourien**

Le quartier a 50 ans ! Exposition présentant des souvenirs d'habitants dont l'histoire personnelle est très liée avec leur quartier.

**Du mois de juin à octobre. Entrée libre.**



### Centre Social Kerourien

**5 et 12 juin**

Ateliers de sensibilisation à l'environnement intérieur avec la mutualité de Bretagne.



**11 juin** : commande cabas des champs - 16h-18h.

Livraison le 14 juin.

**13 juin** : après-midi sportive à Kerargaouyat.

**16 juin** : barbecue au jardin partagé de la Fontaine Margot.

**17 juin** : Brest Sport Tour au Parc Eole.

**30 juin** : journée nautique au centre nautique du Moulin Blanc. Inscriptions au Centre Social.

#### **Appel à ami(e)s !**

*Cher voisin, collègue, connaissance ou ami en devenir, viens donc nous filer un coup de main pour célébrer les 50 ans du quartier de Kerourien en octobre prochain !*

*Afin de raconter le quartier et ses belles histoires, penser à son avenir, mais aussi festoyer et s'amuser par la musique, les danses et le théâtre dans les plus belles conditions, nous sommes à la recherche de bénévoles aimant la bonne humeur et la convivialité !*

*Si l'envie te vient de prendre part aux festivités et de t'investir dans ces célébrations tout en t'amusant, n'hésites pas à nous envoyer un petit mot à [contact@50anskerourien.org](mailto:contact@50anskerourien.org) ou à nous faire entendre ta voix au 02 98 43 16 70*



### Médiathèque des Quatre-Moulins

**Le samedi 9 juin à 10h30**, les bibliothécaires de la Médiathèque des 4 Moulins, 186 rue Anatole France, proposent un atelier créatif "Dessine-moi un Petit Prince". Venez découvrir l'univers du Petit Prince de Saint-Exupéry et repartez avec un "mouton" ou une "rose"... C'est gratuit, pour les enfants de 4 à 8 ans.

Sur inscription au 02 98 33 58 60



***Toute l'équipe de la rédaction du journal, vous souhaite à toutes et tous, un très bel été.***

***Vous aimez écrire et aimeriez vous joindre à la rédaction du journal Écho de Saint-Pierre ?  
Courriel : [echodesaintpierre@orange.fr](mailto:echodesaintpierre@orange.fr)***

Responsable de rédaction : Martine Gervais. Rédacteurs de ce numéro : Jean-Luc Coat, Paul Person, Félix Pilven.

Imprimeur : Bureau 2000 tél 0298402694 - imprimé sur papier garanti sans chlore. Logiciel utilisé : SCRIBUS.  
Le journal est aidé par la Ville de Brest et fait partie du Collectif des journaux de quartiers brestois.